

Composition du jury du prix de thèse « Economie bleue »

En application de l'article 5 du règlement du prix de thèse « Economie bleue » du Comité France Maritime, sont désignés comme membres du jury :

a) Au titre du collège « Universitaires »

Antoine FRÉMONT, Professeur du Conservatoire national des Arts et Métiers, chaire Transports, flux et mobilités durables.

Gaëlle GUÉGUEN-HALLOUËT, professeure de droit public à l'Université de Bretagne occidentale, directrice de l'UMR AMURE (unité mixte de recherche Aménagement des usages, des ressources et des espaces marins et littoraux)

Patrice GUILLOTREAU, professeur des universités en sciences économiques à l'Université de Nantes, détaché à l'Institut de Recherche pour le développement, Sète

b) Au titre du collège « Pouvoirs publics »

Xavier GRISON, chargé de mission schéma directeur de la fonction garde-côtes, cybersécurité et grands fonds marins au sein du Secrétariat général de la mer (SGMer)

Grégoire POSTEL-VINAY, responsable de la mission stratégie de la Direction Générale des entreprises (DGE)

Guillaume SELLIER, Inspecteur général des affaires maritimes (IGAM)

c) Au titre du collège « Filières économiques »

Jean-Marie BIETTE, président du directoire d'Infomer

Christine EZCUTARI, présidente du Conseil supérieur de la marine marchande

Paul TOURET, directeur de l'Institut supérieur d'économie maritime (ISEMAR)

Secrétaire général de la mer


Denis ROBIN

Paris, le 2 juin 2022


Président du Cluster Maritime Français

Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN